JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. MICHEL

La restauration des régions dévastées et la question des réparations (suite)

Journal de la société statistique de Paris, tome 65 (1924), p. 409-419
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1924__65__409_0>

© Société de statistique de Paris, 1924, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

III

LA RESTAURATION DES RÉGIONS DÉVASTÉES ET LA QUESTION DES RÉPARATIONS

[*Suite* (1).]

IX — Dommages industriels (2)

Au point de vue industriel, les régions envahies étaient avant la guerre parmi les plus riches, sinon les plus riches de France; les douze départements dont le territoire a été dévasté ne comptaient pas moins, en 1912, de 25.763 usines représentant au point de vue fiscal une valeur locative de 108.200.000 francs sur 345.500.000 pour la France entière, soit une proportion de plus de 30 % (*pour une superficie de territoire représentant seulement* 13 % de l'ensemble).

La zone envahie produisait :

TABLEAU N° 21

74 % de la houille;
76 % du coke;
81 % des fontes; } Au point de vue des
63 % des aciers; } produits sidérurgiques.
94 % du cuivre; } Au point de vue
22 % du plomb; } métallurgique.
76,5 % du zinc; }
60 % de l'industrie de transformation de l'acier (58) et de la fonte (64);
25 % des constructions mécaniques;
81 % de l'industrie lainière;
29 % — cotonnière;
93 % de l'industrie linière;
30 % de la production d'acide sulfurique;
95 % — du sel gemme;
25 % — des engrais;
95 % — de la céruse;
76 % — du sucre;
59 % — de l'alcool;
60 % — de la bière;
50 % de la production de la verrerie (bouteille);
80 % des verres à vitre;
etc...

En dehors des mines de fer, de houille et des ardoisières qui ont fait l'objet d'évaluations spéciales, les déclarations de perte faites par les sinistrés se sont élevées au chiffre global de 8.037.844.585 francs (3) se répartissant comme suit :

TABLEAU N° 22

Nombre de dossiers industriels et perte subie déclarative correspondante

(Déclarations des sinistrés)

Secteurs		Nombre de dossiers	Valeurs déclarées par les sinistrés
1er secteur	(Lille)	11.975	2.725.000.000
2e —	(Valenciennes)	4.250	1.445.000.000
3e —	(Laon)	2.900	700.000.000
4e —	(Maubeuge)	1.718	534.795.325
5e —	(Charleville)	2.650	526.817.199
6e —	(Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges).	1.415	716.000.000
7e —	(Arras)	2.200	511.000.000
8e —	(Amiens)	1.500	359.232.061
9e —	(Compiègne)	440	108.000.000
10e —	(Reims)	2.700	330.000.000
11e —	(Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne).	2.620	82.000.000
	Totaux	34.368 (4)	8.037.844.585

(1) Voir les numéros de juillet-août-septembre et octobre 1924.

(2) Suite à notre communication du 21 février 1923 à la Société de Statistique : *La Réparation des dommages de guerre.*

(3) Tant pour les établissements industriels sinistrés que pour ceux pillés.

(4) Le nombre de déclarations ne correspond ni au nombre de sinistrés, ni au nombre d'établissements sinistrés.

Après une vérification sommaire de plus de la moitié de ces déclarations, l'Office de reconstitution industrielle (créé par décret du 10 août 1917) évaluait comme suit la valeur des dommages industriels (base 1914) :

Immeubles	1.103.364.478
Matériel outillage	2.489.781.723
Marchandises	2.246.718.786
Total	5.839.864.987

(auquel il y avait lieu d'ajouter une somme de 71.500.000 pour frais de déblaiement, constitution de dossiers, etc...). Soit une réduction de 28 % sur les valeurs déclarées par les intéressés (1).

Depuis l'établissement de cette première évaluation, aucun relevé d'ensemble n'a été établi permettant de donner les chiffres définitifs fixés par les Commissions cantonales, opérations qui d'ailleurs ne seront pas terminées avant quelques mois, mais le détail ci-après, basé sur les *évaluations provisoires* de l'Office de reconstitution industrielle, permet de se faire une idée assez précise de la répartition des dommages, par groupe ou catégorie d'industries, et de l'importance des dégâts causés par l'invasion et le pillage systématique organisé par les armées allemandes.

D'après les barèmes établis par l'Office de Reconstitution industrielle et comparativement aux travaux exécutés et en cours au moment de cette évaluation, la « *valeur de reconstitution* » avait été fixée au chiffre total de 29.557.500.000 francs mais peu à peu le contrôle s'étant resserré et les coefficients ayant été abaissés, on peut espérer que le chiffre total, non compris les mines, ne dépassera pas 22 milliards. Il y a eu de ce côté un véritable effort pour endiguer la tentative de hausse constante des matériaux et de main-d'œuvre, car il faut tenir compte qu'une énorme concurrence s'est établie entre les industriels pour reconstituer la production de leurs usines dans le plus bref délai possible. A l'heure actuelle (1er janvier 1924), c'est-à-dire 50 mois après l'évacuation du territoire par les armées allemandes, on peut évaluer à plus de 90 % l'ensemble de la reconstitution industrielle et il n'est pas téméraire de prévoir que tout sera entièrement terminé pour 1925. Quant à la capacité de production, elle sera facteur de la consommation, du prix et de l'abondance de la main-d'œuvre et c'est un des côtés du problème si complexe de la « vie chère ».

Dans nos précédentes communications, nous avons donné quelques chiffres relatifs aux dommages industriels, et notamment dans celle du 21 février 1923, où nous avons étudié en détail la reprise de la production des industries sidérurgiques et textiles; aujourd'hui, nous essayerons de vous compléter ce rapide aperçu sur l'ensemble des groupes industriels sinistrés.

Mais en tête de ce chapitre, il n'est pas inutile de rappeler la déclaration faite au Reichstag par M. Streseman, alors député : « Le pillage, comme disent les Français, effectué dans les usines textiles et mécaniques a imposé dès maintenant à la France une perte de plusieurs milliards. Il faut féliciter l'industrie allemande d'être ainsi débarrassée d'un adversaire redoutable ».

(1) De nouvelles réductions ont été faites au fur et à mesure de l'avancement des opérations et des évaluations des commissions cantonales.

TABLEAU N° 23

VALEUR 1914 DES DOMMAGES CAUSÉS A L'INDUSTRIE (DOMMAGES MATÉRIELS DIRECTS ET CERTAINS)

Loi du 17 avril 1919 (évaluation approximative)

Désignation des catégories d'industries	Nombre des sinistrés	Dommages en bâtiments	Dommages en matériel	Dommages en marchandises	Total général par catégorie industrielle
1	2	3	4	5	6
			(en milliers de francs)		
1° *Industries textiles*					
0. Laine	1.240	73.000	256.860	688.708	1.018.568
1. Coton	353	43.780	143.030	180.678	367.488
2. Lin	315	53.182	147.557	166.493	367.232
3. Chanvre et jute	108	4.725	18.432	16.127	39.282
4. Soie	104	2.162	12.163	5.220	19.545
5. Bonneterie, dentelles, broderies.	1.572	19.867	57.691	41.408	118.966
6. Confection de vêtements et lingerie	293	6.143	7.163	33.419	46.725
7. Apprêts, teinturerie et divers..	443	23.882	60.378	21.012	105.272
2° *Mines et carrières*					
0. Mines (autres que les mines de fer, de houille et les ardoisières)	8	335	315	77	727
1. Carrières	170	5.641	7.561	3.367	16.569
3° *Métallurgie, électricité, constructions mécaniques*					
0. Hauts fourneaux et aciéries...	70	130.207	426.193	154.858	711.258
1. Fonderies de fonte et acier....	296	22.553	86.731	44.933	154.217
2. Fonderies de cuivre et métaux autres que le fer	107	10.917	26.703	28.441	66.061
3. Petite métallurgie	1.834	41.543	177.396	136.960	355.899
4. Constructions mécaniques et électriques	1.862	69.235	220.826	214.520	504.581
5. Usines privées de production de force motrice et d'électricité.	174	16.590	63.352	5.010	84.952
4° *Industries agricoles et alimentaires*					
0. Sucreries	169	103.551	186.643	43.896	334.090
1. Distilleries	156	25.292	60.485	24.960	110.737
2. Brasseries, malteries	1.784	131.862	129.663	29.247	290.773
3. Minoteries	523	29.603	33.820	13.331	76.754
4. Huileries	138	11.181	16.166	16.910	44.258
5. Autres	1.294	66.077	52.390	61.535	177.022
5° *Industries diverses*					
0. Bois	3.268	50.083	52.428	108.092	210.603
1. Caoutchouc	40	2.127	5.392	6.568	14.087
2. Industries chimiques	343	33.476	72.541	59.095	165.112
3. Cuirs et chaussures	351	13.777	13.150	70.106	97.033
4. Usines à gaz	121	8.529	29.562	13.395	51.486
5. Matériaux de construction	967	51.403	48.500	32.059	131.962
6. Papier	95	10.204	18.747	12.361	41.312
7. Verre	64	35.081	37.355	21.797	94.233
8. Entreprises de travaux publics et bâtiments	1.582	37.692	62.233	37.873	137.798
9. Imprimeries	420	7.636	36.126	13.058	56.821
10. Autres	920	30.968	37.476	21.430	89.874
Total	21.284	1.169.900	2.605.210	2.326.850	6.101.960
Réduction sur dommages non encore estimés		66.534	115.421	80.112	262.067
Evaluation provisoire		1.103.366	2.489.789	2.246.738	5.839.893

La rapidité avec laquelle nos industries ont été reconstituées avec un outillage modernisé a dérouté tous ceux qui comptaient sur une longue et très difficile période de reconstitution; aussi, le 16 juillet 1923, en Angleterre, à la Chambre des communes, M. Lloyd Georges n'a pu s'empêcher de le faire constater à ses concitoyens : « Au moment où la paix sera définitivement rétablie en Europe, et où les changes seront stabilisés, vous vous trouverez face à face avec les véritables rivalités et avec les véritables concurrences. La France ne s'est pas contentée de rebâtir ses régions dévastées; elle les a méthodiquement reconstruites. Elle a édifié des usines du type le plus nouveau, elle a introduit l'outillage le plus récemment inventé... Elle a énormément accru sa capacité de production pour les articles mêmes que nous vendons sur les marchés étrangers ».

Mais par contre, de l'autre côté du Rhin, une partie de la presse continue de nier l'effort français et, en août 1922, le Dr Johann Albrecht Loeser de Berlin rééditait dans les « *Sud deutsche Monatshefte* » les mensonges de la *Deutsche Tageszeitung* de février 1921 (1) :

« En France, on ne veut pas de la reconstitution intégrale ou bien on n'a nullement hâte que cette reconstitution soit effectuée; on veut aussi longtemps que possible conserver les régions dévastées et les montrer au monde entier et notamment aux Français comme souvenir ineffaçable de la barbarie allemande. »

La déclaration de M. Lloyd Georges suffit à réfuter cette appréciation.

*
* *

En ce qui concerne les établissements industriels, occupant au moins 10 ouvriers, nous relevons d'après les dernières enquêtes connues (non compris les mines) :

TABLEAU N° 24

Départements	Usines sinistrées (2)				Reconstitution Reprise de l'exploitation au 1er janvier				
	détruites	pillées	détériorées	Totaux	1920	1921	1922	1923	1924
Aisne	596	165	204	965	620	650	700	720	779
Ardennes	202	944	576	1.722	600	620	638	1.266	1.324
Marne	456	315	140	911	120	190	228	562	833
Meurthe-et-Moselle	26	43	218	287	110	190	200	230	268
Meuse	34	23	71	128	50	82	93	117	124
Nord	989	406	1.752	3.147	2.600	2.748	2.886	2.985	3.093
Oise	115	44	74	233	150	195	201	206	211
Pas-de-Calais	341	1	305	647	200	230	250	266	337
Somme	562	23	606	1.191	350	408	420	871	900
Vosges	20	29	52	101	60	76	77	92	94
	3.341	1.993	3.998	9.332	4.860	5.389	5.693	7.315	7.963

(1) Voir notre communication de février 1923 à la Société de Statistique.

(2) Les chiffres de ce tableau résultent d'une récente enquête; ils diffèrent de ceux donnés dans notre communication du 21 février 1923, en ce qui concerne un département qui, précédemment, avait donné le nombre total d'usines au lieu du nombre d'usines employant plus de dix personnes. Nous ne cesserons de répéter : les statistiques servent de base aux travaux parlementaires, aux travaux des ministères, etc..., la direction de ce service devrait être rattachée à la présidence du Conseil, qui pourrait diriger et unifier les procédés et enquêtes et, le cas échéant, prendre des sanctions.

TABLEAU N° 25

Départements	Établissements ayant repris leur exploitation				Personnel employé à l'exploitation		
	partiellement		totalement		1er janvier 1924	en 1914	Proportion %
	Nombre	%	Nombre	%			
Aisne	426	44,1	353	36,5	37.554	70.448	53,3
Ardennes	586	34,0	738	42,8	40.400	56.531	71,4
Marne	595	65,3	238	26,1	18.921	26.947	70,2
Meurthe-et-Moselle	56	19,5	212	73,8	61.207	83.237	73,5
Meuse	65	50,7	59	46,0	9.990	12.832	77,8
Nord	917	29,0	2.176	69,1	315.008	369.748	85,1
Oise	45	19,3	166	71,2	11.998	20.053	59,8
Pas-de-Calais	107	16,5	230	35,5	22.141	32.066	69,0
Somme	325	27,2	575	48,2	24.250	53.764	45,1
Vosges	22	21,7	72	71,2	15.166	19.523	77,6
	3.144	33,6	4.819	51,6	556.635	745.149	74,7

Si l'on tient compte d'une part de l'augmentation du personnel résultant de l'application de la loi de huit heures, mais par contre des améliorations très sensibles apportées dans l'outillage qui ont permis de restreindre l'emploi de la main-d'œuvre dans un grand nombre d'usines, en outre de ce qu'un nombre assez important d'ouvriers n'a pas été compté comme personnel actuellement employé à l'exploitation étant, encore dans ces usines, occupé aux réparations et reconstitutions, on peut conclure que la situation actuelle se rapproche assez sensiblement du chiffre total de personnel devant être définitivement employé.

Quant au nombre d'usines, il faut remarquer que l'on indique que celles ayant repris leur exploitation, tandis qu'il en existe un assez grand nombre en reconstruction et même à peu près complètement terminées qui ne figurent pas dans les relevés ci-dessus.

D'autre part, la petite industrie pour laquelle il n'a pas été établi de relevés statistiques détaillés s'est reconstituée très rapidement, et d'après ce que nous avons constaté au cours de nos voyages dans les Régions libérées la proportion de 90 % de reconstitution que nous indiquons ci-dessus pour l'ensemble de la reconstitution industrielle est certainement au-dessous de la réalité si l'on tient compte de cet élément. Dans l'ensemble on évalue que sur les 22.900 usines et ateliers sinistrés, 20.872 avaient repris leur exploitation au 1er janvier 1924.

Il y a également lieu de tenir compte que les offices de la reconstitution ne s'occupaient que des usines détruites ou pillées et que depuis l'établissement de ces statistiques basées sur les données d'avant-guerre un assez grand nombre de petites usines ou fabriques ont été réunies en un seul établissement ce qui a permis, en concentrant les efforts et les indemnités des dommages de guerre, de reconstituer des usines à meilleur rendement, avec un matériel moderne: or ces usines, même si elles emploient plus de dix ouvriers, ne figurent pas dans les présents tableaux. Il en est de même des usines nouvelles créées depuis la guerre, soit à l'aide de remplois de dommages mobiliers ou immobiliers, soit avec les fonds personnels des propriétaires; or, cette catégorie est relativement importante et il ne sera possible de s'en rendre compte qu'avec un recul de quelques années; les statistiques qui permettront

d'en dégager le nombre ne pouvant être établies qu'au fur et à mesure des travaux administratifs ou enquêtes spéciales. Ces deux groupes s'ajoutent donc à la reconstitution constatée par les Services du ministère des Régions Libérées et on peut en conclure que, dans l'ensemble, le nombre et l'importance des usines actuellement en exploitation dépasse réellement dans les dix départements susvisés ce qui existait en 1914.

TABLEAU N° 26

Appareils à vapeur employés dans l'industrie (1)

Départements	1913			1921 (2)		
	Nombre d'établissements	Nombre de machines en activité	Puissance en kilowatts	Nombre d'établissements	Nombre de machines en activité	Puissance en kilowatts
Nord	4.520	6.841	404.400	2.612	3.809	351.157
Pas-de-Calais	1.432	3.320	192.600	706	1.741	241.213
Somme	959	1.698	22.000	673	963	20.846
Oise	1.232	1.796	34.000	1.062	1.539	26.832
Aisne	1.324	2.202	32.300	458	494	19.162
Marne	714	848	35.900	425	468	27.595
Ardennes	764	1.105	46.200	294	540	47.238
Meuse	304	397	18.000	234	311	16.194
Meurthe-et-Moselle	550	1.512	204.200	434	973	275.348
Vosges	630	830	81.100	505	616	100.337
Totaux	12.429	20.550	1.070.700	7.403	11.454	1.125.922
France entière	63.113	81.740	2.600.000	56.276	71.104	3.349.520
Proportion pour les départements envahis	19,7	25,1	41,1	13,1	16,1	33,6

Soit pour la zone dévastée une proportion de 105 % du chiffre d'avant-guerre (puissance en kilowatts). En 1920, la proportion n'était que de 72,3 (3). Un fait se dégage de ces rapprochements statistiques : l'augmentation de la puissance énergique et la concentration en un nombre proportionnel d'établissements inférieur à celui d'avant-guerre.

***

La reconstitution industrielle s'est poursuivie sans arrêt et à l'heure actuelle elle peut être considérée comme étant achevée ou en voie d'achèvement, dans toutes les catégories. Le cadre restreint d'une communication ne permet pas de donner un détail par groupe mais néanmoins, en quelques lignes, nous essaierons de vous compléter notre précédente communication et vous présenter un aperçu sommaire de cette partie de l'œuvre de reconstitution.

Houillères. — Le total des indemnités à recevoir de l'Etat, soit directement, soit indirectement par les emprunts contractés par les compagnies houillères sinistrées, s'élèvera à environ 3.500 millions et ce chiffre ne comprend, conformément aux principes de la loi du 17 avril 1919, que les dom-

(1) Non compris les appareils de chemins de fer, tramways, automobiles et bateaux.

(2) Les statistiques du ministère des Travaux publics ne sont pas encore établies pour les années 1922-1923.

(3) Voir notre communication de février 1923 à la Société de Statistique : *La Réparation des dommages de guerre.*

mages directs et certains laissant de côté les pertes subies par l'arrêt des exploitations. Les dépenses de reconstitution dépasseront de beaucoup cette indemnité, car les compagnies houillères ont profité de cette destruction pour reconstruire, aménager et améliorer d'une façon moderne leur outillage industriel; en outre, créer de nouvelles cités ouvrières, car la modification de la durée journalière du travail nécessite une augmentation du nombre d'ouvriers; augmentation qui se fait au moyen de la main-d'œuvre étrangère (immigration dont l'importance est la répercussion indirecte de la loi de huit heures, et qui paraît tôt ou tard devoir se faire sentir sur la classe ouvrière française).

Au mois d'août 1923, l'extraction, dans les usines du Nord, atteignait 493.274 tonnes, soit 87 % de la moyenne mensuelle d'avant-guerre; actuellement, pour l'ensemble des concessions de ce département, la production est égale à celle de 1913.

Dans le département du Pas-de-Calais le tonnage d'août 1923 s'élevait à 559.268 tonnes, soit 56,6 % d'avant-guerre, au mois d'avril 1924 il s'élève à 687.000, contre 987.250 avant-guerre, soit 70 %.

Dans l'ensemble du bassin houiller du Nord de la France, l'on constatait en 1913 :

130.688 ouvriers pour une production journalière de 91.297 tonnes; en janvier 1923 : 129.000 ouvriers et 60.239 tonnes; en mars 1924 : 167.196 ouvriers et 81.221 tonnes; la différence de production avec 1913 résultant uniquement du manque de main-d'œuvre car, dans l'ensemble, on peut considérer pour 1925 comme virtuellement terminée la reconstitution du bassin houiller.

TABLEAU N° 27

MINES

Bassin houiller du Nord et Pas-de-Calais

	Existant avant-guerre			Destruction			État de la reconstitution au 1er janvier			
	Nord	Pas-de-Calais	Totaux	Nord	Pas-de-Calais	Totaux	1921	1922	1923	1924
1 Sièges d'extraction . .	48	50	98	48	50	98	46	55	58	62
2 Puits	112	98	200	112	98	200	84	106	123	145
3 Galeries. . . . . km	»	»	»	1.170	1.902	3.072	318	423	1.151	1.419
4 Chevalements.	107	97	204	103	97	200	95	106	110	191
5 Machines principales d'extraction	54	74	128	52	74	126	32	58	69	87
6 Energie électrique (puissance des groupes électrogènes). . . kw	»	»	44.635	»	»	44.635	»	»	»	154.325
7 Réseau ferré minier km	750	536	1.286	80	527	607	»	308	393	586
8 Ouvrages d'art des voies ferrées.	61	63	124	61	52	113	»	91	99	105
9 Dénoyage (nombre approximatif de m³ d'eau à enlever). milliers de m³	»	»	»	9.000	100.000	109.000	13.183	53.920	64.850	86.640
10 Main d'œuvre (1). . . .	34.044	57.639	91.683	»	»	»	47.270	64.741	74.435	95.790 (2)
11 Product. mensuelle. ton.	566.904	948.846	1.515.750	»	»	»	»	453.293	661.913	1.102.674 (3)
								29 %	43 %	72 %
								de la moyenne 1913		

(1) Non compris le personnel des entreprises de reconstitution.
(2) Voir nos observations du paragraphe *Mines* (communication du 21 février 1923).
(3) Moyenne mensuelle de l'année.

Mines de fer. — Depuis 1901 le bassin de Briey—Longwy doublait tous les quatre ans sa production et en 1913 elle atteignait 18 millions de tonnes dont une partie servait de monnaie d'échange avec le coke étranger nécessaire à la métallurgie française.

En décembre 1922, la moyenne était de 816.000 et s'était élevée à 900.000 tonnes en janvier 1923, mais par suite des répercussions de la résistance passive organisée par le Gouvernement allemand pour faire échec à l'occupation de la Ruhr, la production était tombée à 670.000 au mois d'avril. Néanmoins, la moyenne mensuelle de l'année 1923 s'est élevée à 780.000 tonnes dont 833.000 pour le mois de décembre.

La reconstitution des mines de fer de ce bassin minier, qui coûtera environ 200 millions de francs, peut être actuellement considérée comme terminée.

TABLEAU N° 28

Mines de fer de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse

	Existant avant-guerre			Destruction			État de la reconstitution au 1er janvier			
	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Totaux	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Totaux	1921	1922	1923	1924
1 Concessions	31	2	33	31	2	33	»	30	31	31
2 Sièges d'extraction	32	2	34	32	2	34	33	33	33	33
3 Galeries . . . km	926	74	1.000	444	66	510	165	293	343	350
4 Voies ferrées :										
Souterraines (1) . . km	641	70	711	455	64	519	»	232	314	357
En surface (2) . . . km	167	20	187	128	20	148	»	77	97	113
5 Machines principales d'extraction	25	4	29	18	4	22	»	25	25	27
6 Dénoyage (nombre approximatif de m³ d'eau à enlever) . . . . (milliers de m³)	»	»	»	7.537	2.881	10.418	»	5.628	7.100	7.181
7 Force motrice (nombre de centrales productrices de force)	17	2	19	15	2	17	»	14	17	17
8 Main-d'œuvre (3)	12.877	1.356	14.233	»	»	»	5.840	5.998	8.073	9.571

(1) Plus 97 kilomètres de voies nouvelles.
(2) Plus 8 kilomètres de voies nouvelles.
(3) Non compris le personnel des entreprises de reconstitution.

Mines et carrières *(autres que le fer et la houille).* — La reconstitution de l'outillage a été aussi rapide que pour les autres exploitations minières et, sur les 230 carrières et marbreries de la région dévastée qui produisaient 13,6 % de la production française, de même que pour les 10 usines de phosphates du département de la Somme, qui, avant-guerre, produisaient 150.000 à 180.000 tonnes par an, et les autres petites usines du Nord de la France et du département de l'Oise, on constate que le travail d'exploitation est actuellement complètement réorganisé : Dans le département du Nord on évaluait au 1er juillet 1923 le pourcentage de reconstitution de ce groupe à 85 % pour les établissements occupant plus de 10 ouvriers et 61 % pour ceux occupant moins de 10 ouvriers, proportions correspondantes à celles des autres départements.

Industries sidérurgiques. — *Grosse métallurgie.* — Les pertes subies du fait de la guerre par l'industrie sidérurgique du Nord et de l'Est de la France

s'élèvent approximativement, d'après les évaluations directes, au chiffre total de 3.169.394.000, dont :

317.990.000 pour les hauts fourneaux seuls,

2.851.404.000 pour les hauts fourneaux avec aciéries, laminoirs et forges.

Au 1er janvier 1924, la situation des hauts fourneaux était la suivante : 127 à feu, 49 hors feu, 43 en construction ou en réparation, au total 219 pour toute la France avec une capacité de production totale, par vingt-quatre heures, pour les hauts fourneaux à feu, de 20.424 tonnes, occupant un personnel de 22.202 ouvriers. Dans ces chiffres, le Nord et l'Est entrent pour 104 appareils, dont 61 à feu, 22 hors feu, 21 en construction ou en réparation.

A la même époque, les appareils à feu étaient, pour l'ensemble de la France, de : 48 convertisseurs acide, 75 convertisseurs basique, 107 fours Martin, 19 fours à creuset, 21 fours électriques. Dans ces chiffres, le Nord et l'Est figuraient pour 30 convertisseurs acide, 47 basique, 43 fours Martin, 6 fours à creuset, 2 fours électriques.

L'effectif moyen des ouvriers employés par les aciéries françaises en 1923 s'est élevé à 84.327, contre 77.491 pour le premier semestre de la même année.

Il faut tenir compte que, pendant les sept premiers mois de l'année 1923, il y a eu, sur l'ordre du Gouvernement allemand, arrêt des prestations de coke, mais, à partir du milieu de l'été, les dispositions prises par les industriels français pour augmenter la production française du coke ont permis d'éviter un ralentissement de la production sidérurgique. Néanmoins, l'approvisionnement en coke métallurgique continue d'être la grosse préoccupation des métallurgistes, car la sidérurgie française était et restera tributaire du coke allemand; théoriquement, le traité de Versailles a prévu le cas, mais pratiquement il y a un aléa.

Fonderies. — Avant-guerre il existait en zone envahie 450 fonderies occupant 35.000 ouvriers, dont 150 de petite métallurgie dans la région ardennaise; la production pour la grosse mécanique étant surtout localisée dans la région Maubeuge, Valenciennes et Lille. De même que la grande métallurgie, la construction mécanique et les hauts fourneaux, les 296 fonderies de fonte et acier et les 107 fonderies de cuivre, de bronze (85), de zinc et de métaux autres que le fer, qui furent sinistrées, se reconstituaient dès 1920 tout en modernisant et augmentant leur puissance d'outillage qui maintenant dépasse celle d'avant-guerre.

Les industries transformatrices de métaux. — Les industries transformatrices de métaux englobent les ateliers qui mettent en œuvre les produits métallurgiques suivant les règles de la mécanique appliquée. Si on les groupe d'après les produits finis qu'elles fabriquent, on peut distinguer les grandes divisions suivantes :

— Transformation directe : tréfilerie, boulonnerie, etc...;

— Mécanique générale : machines motrices, chaudières, pièces détachées et organes de machines, outillage;

— Constructions électriques;

— Matériels et engins de transport.

Cette classification laisse en dehors la fonderie de seconde fusion qui dénature le métal. Ces industries ont toutes une caractéristique commune : elles sont consommatrices de produits métallurgiques.

Sur les 7.500.000 personnes occupées dans l'industrie française en général, on compte près de 800.000 pour les industries de transformation des métaux, dont environ 150.000 dans les régions dévastées. En juillet 1923, on évaluait que 90 % des établissements de ce groupe avaient repris l'exploitation.

En ce qui concerne plus spécialement l'*industrie du matériel de chemin de fer*, nous relevons que :

Sur 8 établissements construisant en France des locomotives, 4 furent dévastés et pillés, réduisant la production à 5/12; sur 21 établissements fabriquant des wagons, 5 des plus importants furent également sinistrés, réduisant la production à 8/12; pour le matériel fixe, la production en tonnes s'était trouvée également réduite à 5/12.

Grâce à une puissante organisation, ce groupe a non seulement reconstitué rapidement les usines sinistrées, mais a donné un nouveau développement aux usines restées intactes, comme le fait ressortir le tableau ci-après :

Production en	Avant-guerre	En 1923
Locomotives	600	1.200 à 1.400
Voitures à voyageurs	1.500	2.000
Wagons marchandises	18.000	30.000 à 35.000

Pour la *construction des machines-outils, des machines agricoles et du matériel textile*, la France était en majeure partie tributaire de l'étranger, mais, devant la nécessité de reconstituer rapidement le matériel détruit par les Allemands, les constructeurs de ce groupe se sont mis énergiquement à l'œuvre et actuellement la France compte près de 20.000 ouvriers occupés à ce genre de construction; malgré les besoins de la reconstitution, le tonnage des exportations françaises des machines textiles s'élève maintenant à 9.891 tonnes, contre 2.526 en 1912, tandis que les importations de ce même matériel n'augmentent que de 10 % (23.207 tonnes en 1922 contre 21.401 en 1913).

Dans l'ensemble, les *ateliers de construction métallique* ont été entièrement et très rapidement reconstitués, car, du fait même de leur genre de production, ils constituaient une nécessité de premier ordre pour la reconstruction industrielle des régions envahies.

Les fabriques de *quincaillerie, ferronnerie* et *boulonnerie* étaient surtout localisées dans la région ardennaise et occupaient avant-guerre 8.000 ouvriers; en 1923, le pourcentage de la reconstitution dépassait déjà 80 %.

Comme le groupe précédent, les *usines d'estampage* étaient localisées dans la région ardennaise, où elles occupaient 4.000 ouvriers et fabriquaient annuellement 25.000 tonnes de produits dont la moitié était destinée aux constructeurs d'automobiles. Dès 1923, ces usines étaient reconstruites et aménagées d'une façon plus moderne, elles occupaient alors un personnel de 2.650 ouvriers et leur production s'élevait à 18.000 tonnes.

La production d'avant-guerre de la *tréfilerie* et de la *clouterie* représentait pour le premier groupe le tiers de l'ensemble de la fabrication française et pour le second les deux tiers; cette production est de nouveau atteinte.

Pour les *industries électro-techniques*, c'est-à-dire les fabricants de matériel électrique, le coefficient de destruction fut de 90 %; leur reconstitution est actuellement terminée.

Y compris les demandes des artisans, le nombre de demandes de dommages de guerre présentées sous le titre « *Petite métallurgie* » s'élève à 1.834 pour 356 millions et celui des *constructions mécaniques et électriques* à 1.862 pour 500 millions; soit au total plus de 856 millions (valeur 1914).

Dans ces chiffres sont compris : 12 usines d'emboutissage et de tôlerie, 45 de ferrures et forges, 60 boulonneries, 7 tréfileries, 10 de petite chaudronnerie et tôlerie, 55 de ferronneries, 20 de quincailleries, 18 fabriques de limes, 2 de couverts, 16 d'essieux, 32 de ferblanterie, 2 de coffres-forts, 18 taillanderies, 4 de fers à cheval, 2 d'émaux, 22 de chaînes, 7 de bouclerie, 2 d'usinage et de décolletage, 2 de ressorts, etc...; le surplus du groupe, petite métallurgie paraissant s'appliquer aux ateliers d'artisans : serruriers, maréchaux ferrants, etc..., et à des valeurs commerciales afférentes à ce groupe industriel, car, dans le chiffre ci-dessus, les bâtiments n'entrent que pour 12 à 14 %.

D'ailleurs, il y a lieu de remarquer que le terme « petite métallurgie » est assez vague et que les catégories adoptées par l'Office de reconstitution industrielle n'étaient pas suffisamment définies et ne correspondaient pas aux groupements statistiques déjà connus ni même aux groupements industriels faits par les intéressés. Sous ce titre « petite métallurgie » (en dehors des artisans) les groupements de sinistrés ont classé environ 800 usines sinistrées comprenant les industries les plus diverses, dont plus de la moitié complètement détruites et le reste pillé ou gravement endommagé; ils évaluent la perte correspondante (valeur 1914) à 500 millions et les dépenses de reconstitution à 2.500 millions. Fin 1923 on constatait que, sur ces 800 usines, 400 travaillaient à plein effectif, 300 avec plus de 50 % et le surplus à effectif encore réduit. Dans le groupe de petite métallurgie, on constate également un assez grand nombre de fusions de petites usines et d'ateliers qui ont permis, en concentrant les capitaux, d'augmenter et de moderniser l'outillage.

(*A suivre.*) E. Michel